



## PROGRAMME « x Devenir Sauveteur Secouriste du Travail »

**OBJECTIFS :** Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en appliquant la démarche SST. Contribuer activement à la prévention des risques professionnels en repérant les dangers et en proposant des actions adaptées.

### CONTENU DE FORMATION

**PUBLIC CONCERNE :** Personnel choisi par l'entreprise pour être acteur dans la démarche de prévention et souhaitant agir efficacement en cas d'accident du travail.

**PRE REQUIS :** Aucun

**DUREE :** 2 jour(s) (1j = 7h)

**DATE(S) & HORAIRES :** A définir

**LIEU :** Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

**DELAI D'ACCES :**

**INTRA :** 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

**INTER :** se référer aux dates sur le site web.

**Personnes en situation de handicap :** ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

**EVALUATIONS ET VALIDATION :**

2 Epreuves certificatives (grille de certification de l'INRS) : - Réalisation des actions de secours adaptées à une situation d'accident simulée - Questionnement sur les compétences en matière de prévention. 100% de validation pour l'obtention du certificat SST, valable 2 ans. Attestation de formation. Le titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail, à jour dans son obligation de formation est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1, conformément à la réglementation en vigueur. (ED.INRS)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

4 Minimum / 10 Maximum

**TARIF(S) JOUR HT :**

INTER : 130 € / pers (La session inter-entreprises n'est maintenue que si le nombre minimum de participants est atteint.)  
INTRA : 620€

**METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Tenue pratique à prévoir. Formateur à jour de ses compétences, (certificat délivré par l'INRS).

**Module 1 :** Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise  
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : enjeux et acteurs de la prévention  
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail : notion de dangers/risques/dommages potentiels/personnes exposées  
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise  
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention : supprimer/réduire les risques, transmettre les informations/proposer des pistes d'amélioration

**Module 2 :** Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise : cadre juridique et champ d'intervention en matière de secours

**Module 3 :** Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations  
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient être exposées  
- Supprimer ou isoler le danger persistant, soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

**Module 4 :** Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée  
- Reconnaître les autres signes affectant la victime  
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

**Module 5 :** Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte  
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise  
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

**Module 6 :** Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer  
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques  
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

**Intervenant :** Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels certifiés par l'INRS